



Ministère de la santé - Direction de la santé

BISES

Bulletin d'informations sanitaires, épidémiologiques et statistiques

Sommaire

Page 1 : Campagne 2013 de lutte contre le diabète de type 2 en Polynésie française : « Le diabète, je peux l'éviter »

Page 3 : Campagne 2014 de lutte contre l'hypertension artérielle en Polynésie française.

Campagne 2013 de lutte contre le diabète de type 2 en Polynésie française : « Le diabète, je peux l'éviter »

S.Bertrand¹, A.Paupier¹, M.Tuheia²

¹Bureau des maladies liées au mode de vie, Direction de la santé - ²Formations sanitaires Tahiti Nui, Direction de la santé

Depuis plus de 10 ans, la Direction de la santé de Polynésie française (Pf) coordonne l'organisation de la campagne annuelle de lutte contre le diabète ; ce qui représente un réel challenge du fait de la géographie de ce territoire du Pacifique Sud (110 îles éparpillées sur une surface vaste comme l'Europe). Face à l'ampleur de la problématique du diabète, chaque année, les autorités sanitaires polynésiennes ont pris la décision d'organiser des actions de sensibilisation durant une semaine, autour de la date du 14 novembre, journée mondiale de lutte contre le diabète. En 2013, une nouvelle dynamique a été insufflée pour cette campagne. Des stratégies de communication innovantes ont été déployées et divers outils déclinés : clip, spot TV, spot radio, brochure d'information, évènementiel, opérations médiatiques, etc. Pendant une semaine, toute la Pf s'est mobilisée pour lutter contre le diabète.

1. Introduction

Le diabète de type 2 en Pf : une priorité de santé publique

L'enquête santé 2010 [1] (enquête STEPwise réalisée par la Direction de la santé de Pf, en partenariat avec l'Organisation Mondiale de la Santé) révèle que 10% de la population polynésienne est atteinte de diabète de type 2. Cette prévalence élevée est à mettre en relation avec les données de corpulence. En effet, 70% de la population adulte est en surpoids, dont 40% au stade de l'obésité. Une transition alimentaire trop rapide, liée à la colonisation européenne puis au déploiement des militaires français lors de la seconde guerre mondiale, explique en partie ces chiffres [2]. A l'instar des autres territoires insulaires du Pacifique, la Pf doit développer des stratégies pour lutter contre les maladies non transmissibles et leurs facteurs de risque car ces pathologies, lourdes de conséquences pour le patient et son entourage, génèrent également des coûts élevés et mettent en péril le système de protection sociale du pays. Les maladies non transmissibles sont en effet la

première cause de longue maladie en Pf et représentent plus de 50% des dépenses de santé [3]. Ainsi, la lutte contre les maladies chroniques fait partie des priorités affichées par le gouvernement en matière de politique de santé publique. Ces pathologies chroniques (cancer, maladies cérébro-vasculaires, maladies hypertensives, cardiopathies ischémiques chroniques, maladies chroniques de l'appareil respiratoire, diabète, obésité, insuffisance rénale chronique) ont été responsables de 40% de la mortalité prématurée en Pf en 2005-2010 [4].



Prise en charge du diabète de type 2 en Pf

La prise en charge des patients atteints de diabète est assurée par les structures de santé publiques et privées. Au niveau des structures publiques non hospitalières (infirmeries, dispensaires, centres médicaux), les prestations sont non payantes et les médicaments peuvent être délivrés gratuitement (sous réserve des disponibilités). Ces structures de santé publique assurent la quasi-totalité de l'offre de soins des îles isolées ainsi que des zones où la population est en situation de précarité. Le suivi est assuré par des médecins généralistes et des infirmiers, renforcé par le réseau de consultations spécialisées inter-îles (cardiologie, diabétologie, ophtalmologie, etc.).

Au niveau du Centre Hospitalier de Pf, il existe un service de diabétologie de 12 lits auquel est associée une unité d'éducation thérapeutique.

En secteur libéral, les patients peuvent avoir accès à des médecins généralistes, à la plupart des médecins spécialistes (diabétologue, cardiologue, ophtalmologiste,

neurologue) ainsi qu'aux prestations paramédicales de type infirmier et podologue. Les professionnels assurent une prise en charge calquée sur les recommandations métropolitaines de la Haute Autorité de Santé ; il n'existe pas de recommandations officielles propres à la Pf pour la prise en charge des patients diabétiques [5]. Une structure d'éducation thérapeutique ambulatoire, régie par une association de professionnels (type loi 1901), est installée sur l'île de Tahiti et accueille les diabétiques adressés par leur médecin traitant. Ceux-ci bénéficient d'un stage d'éducation gratuit, d'une durée d'une semaine, pour apprendre à gérer leur maladie et vivre avec au quotidien. (<http://www.maisondiabetique.pf>)

La caisse locale d'assurance maladie prend en charge les prestations de soins et les médicaments à hauteur de 70 % pour les diabétiques ne présentant pas de complications. Les diabétiques compliqués peuvent bénéficier de la prise en charge à 95% pour les soins et 100% pour les médicaments dans le cadre du dispositif de l'ALD (Affection de Longue Durée).

Stratégies de prévention du diabète de type 2 en Pf

La prévention du diabète de type 2 en Pf est réalisée au travers d'actions visant à favoriser l'adoption de comportements favorables pour la santé : manger équilibré et pratiquer une activité physique régulière. Des axes d'interventions sont définis dans le programme « Vie saine et poids santé » porté par le Département des programmes de prévention de la Direction de la santé. Les projets développés ciblent notamment l'information de la population, l'amélioration de l'alimentation en milieu scolaire, la formation des relais et partenaires, etc.

La Direction de la santé met en place chaque année, lors de la journée mondiale du diabète (14 novembre), des actions d'information et de sensibilisation auprès de la population, en lien avec le thème choisi par la Fédération Internationale du Diabète. Ainsi, au cours de la dernière décennie, différentes thématiques ont été traitées : les complications du diabète, le diabète gestationnel, les surpoids, les facteurs de risque et le dépistage. En parallèle de ces actions de communication, des stands d'information et de dépistage sont mis en place dans les structures de santé, ainsi que des actions de proximité auprès des communautés au cours desquelles il est rappelé l'importance d'une alimentation équilibrée et la nécessité de pratiquer une activité physique régulière.

De nombreux partenaires institutionnels et associatifs se joignent à cet événement et relayent les messages de santé auprès de la population.

2. La campagne diabète 2013 en Pf : une opération de communication innovante !

« Va'a Défi Diabète » - Les ambassadeurs de la lutte contre le diabète

Afin de communiquer de façon innovante sur la maladie, la Direction de la santé a choisi de s'associer à l'événement sportif Hawaiki Nui Va'a [6] (course de pirogue se disputant en 3 étapes et qui mobilise toute la Pf durant 4 jours), profitant ainsi de la fenêtre médiatique engendrée par la plus importante compétition du pays, pour mettre l'accent sur le diabète et sa prévention.

Ainsi, deux équipages de rameurs vétérans (hommes et femmes) ont été identifiés pour être les ambassadeurs de la lutte contre le diabète lors de ce grand événement sportif. Ils ont ramé chaque étape de la compétition à bord de la pirogue « Ea » (= santé en langue tahitienne), customisée et dépourvue de tout marquage de sponsors afin de faciliter son identification parmi la centaine d'embarcations en course.

Les rameurs sélectionnés pour participer à cette opération ne sont pas diabétiques mais ont accepté de relever le défi de lutter contre le diabète et de porter des messages de prévention.

Le rôle des ambassadeurs est de promouvoir auprès du public une bonne hygiène de vie permettant de prévenir l'apparition du diabète : une alimentation variée et équilibrée, une activité physique régulière et une vie sans tabac. Afin de remplir pleinement leur mission, ils ont été formés à la Maison du diabétique (centre d'éducation thérapeutique) en amont de la compétition. L'opération a été largement couverte par les médias locaux et relayée sur les réseaux sociaux :

<http://www.facebook.com/VaaDefiDiabete>.

Cette opération de communication et de sensibilisation a été possible grâce à un soutien financier de l'Organisation Mondiale de la Santé.



Un clip « Ute arearea » - faire passer les messages de prévention autrement

En Pf, comme dans la plupart des pays du monde, la télévision est le média le plus puissant. Toujours dans l'objectif d'optimiser ses stratégies de communication, la Direction de la santé a choisi de diffuser les messages de prévention auprès de la population par le biais d'un clip musical empruntant un mode d'expression culturelle propre aux Polynésiens : le « Ute arearea ».

Ce clip, tourné en langue tahitienne et sous-titré en français, encourage l'adoption de comportements favorables à la santé pour prévenir l'apparition du diabète : une alimentation équilibrée ainsi que la pratique régulière d'une activité physique.

Il a été réalisé avec des personnalités locales connues et les rameurs de l'équipe Va'a Défi Diabète, ambassadeurs de la lutte contre le diabète.

Il a été diffusé pendant un mois sur les deux chaînes télévisées locales, en radio et sur les réseaux sociaux.

(<http://www.youtube.com/watch?v=7lek4tIWXR8>)



Crédit photo : Pacific Production

Un spot TV pour sensibiliser au dépistage

Le concept et les images du clip ont également été exploités pour la création d'un spot TV de 30 secondes qui a été diffusé plusieurs fois par jour sur les deux chaînes locales pendant une semaine. Il incitait la population à aller se faire dépister dans une structure de santé.

(<http://www.youtube.com/watch?v=qrsSoQDngA>)

Un support d'information à destination du grand public

Une brochure « Le diabète : je peux l'éviter » a été réalisée et diffusée à la population lors de la semaine de lutte contre le diabète.

Cette brochure, bilingue français-tahitien, explique la maladie et comment prévenir son apparition. Elle rappelle également les contacts des associations en lien avec le diabète en Pf.



De l'information au changement de comportement – encore un long chemin à parcourir

En raison des fortes restrictions budgétaires imposées ces dernières années, les services de santé déploient des stratégies originales à moindre coût. Il faut dorénavant viser l'efficience !

Les moyens financiers attribués n'ont pas permis de faire une évaluation (post-test) de la campagne, cependant le bilan semble positif car la couverture médiatique des différents événements et la mobilisation de la population ont été fortes.

Néanmoins, il ne faut pas s'arrêter là. L'information et la sensibilisation de la population demeurent nécessaires et se doivent d'être non seulement maintenues mais aussi renouvelées de manière innovante.

Il apparaît également nécessaire de travailler sur la mise en place d'un système de surveillance du diabète en Pf [7] afin de suivre l'évolution de la prévalence de cette pathologie.

Après 10 ans d'information, tout laisse à penser que la population connaît maintenant les risques liés à cette pathologie et les moyens de prévention. Cependant, les modifications de comportement, ne sont pas encore suffisamment observées, et comme pour toutes les maladies chroniques, les changements prendront du temps.

Lors de la clôture de la Conférence régionale pour une alimentation de qualité dans le Pacifique [8] qui s'est tenue en octobre 2013 à Tahiti, les représentants des trois collectivités d'outre-mer françaises du Pacifique ont souhaité la mise en place d'une instance multisectorielle de surveillance de la qualité de l'alimentation offerte à la population de ces trois territoires durement touchés par le diabète ; car c'est aussi en améliorant l'environnement alimentaire que l'on pourra contribuer aux changements de comportements nécessaires pour une meilleure santé.



3. Références :

- [1] Bertrand S, Chant L, Daudens E, Nguyen L, Trafton M, Tuheiaiva M. « Enquête santé 2010 en Polynésie française: surveillance des facteurs de risque des maladies non transmissibles. Direction de la santé de Polynésie française, décembre 2011 ». Rapport complet disponible sur : <http://www.who.int/chp/steps/reports/en/index.html/>
- [2] Serra-Mallol C. « bien manger, c'est manger beaucoup : comportement alimentaire et représentations corporelles à Tahiti », Sciences sociales et santé, vol. 26, n°4, décembre 2008.
- [3] Caisse de Prévoyance sociale, « Les chiffres clefs 2011 de la protection sociale généralisée ».
- [4] Yen Kai Sun L, Ghosn W, Rey G « Les causes de décès en Polynésie française : Analyse de la période 2005-2010 et tendances évolutives de 1984 à 2010 », Bulletin d'Informations Sanitaires, Epidémiologiques et Statistiques (BISES) n°10, février 2014, Direction de la santé.
- [5] Union syndicale des professionnels de santé libéraux de Polynésie « prise en charge du diabète en Polynésie française », Papeete 2004.
- [6] Site officiel de la compétition : <http://www.hawaikinuivaa.pf/>
- [7] Fagot-Campagne A., Fontbonne A. Expertise en surveillance des maladies liées au surpoids telles que le diabète, en Polynésie française, février 2007.
- [8] Actes de la conférence régionale pour une alimentation de qualité dans le Pacifique, Papeete 2013. Document consultable en ligne : <http://fr.calameo.com/read/003094226a490d94ccabc>

Campagne de lutte contre l'hypertension artérielle en Polynésie française Du 12 au 24 mai 2014.

S.Bertrand¹, A.Paupier¹

¹Bureau des Maladies Liées au Mode de Vie, Direction de la santé

Les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité en Polynésie française (Pf), entraînant en moyenne 334 décès par an sur la période 2005-2010 [1]. Selon l'enquête santé 2010 réalisée par la Direction de la santé, 26,7% de la population adulte souffre d'hypertension artérielle (HTA), l'un des principaux facteurs de risque cardiovasculaire [2].

Ainsi, la Direction de la santé a choisi de s'associer à la journée mondiale de l'HTA (organisée le 17 mai) pour lancer sa première campagne polynésienne de lutte contre

l'HTA du 12 au 24 mai 2014. L'axe majeur de cette campagne visait la réduction des apports de sel dans l'alimentation quotidienne. En effet, une consommation excessive de sel, le stress, le tabac, l'obésité et l'inactivité physique sont des facteurs aggravants de l'HTA. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande de limiter la consommation de sel à 5g/jour pour un adulte.

Au cours de cette campagne d'information, plusieurs actions ont été développées par la Direction de la santé pour encourager la population à diminuer sa consommation

de sel : diffusion de spots télévisés et radio, actions dans les structures de santé, engagement des restaurateurs et des boulangers.

Diffusion de spots télévisés et radio

Ces spots télévisés ont été diffusés sur les deux chaînes locales du 12 au 24 mai 2014 en langue française et en langue tahitienne. Ils permettaient d'informer la population sur les dangers liés à une consommation excessive de sel, les gestes quotidiens à proscrire (saler systématiquement son plat avant de l'avoir goûté) et les bonnes attitudes à adopter (lire les étiquettes pour bien choisir ses produits alimentaires, préférer les épices pour donner du goût aux repas plutôt que le sel et les sauces à forte teneur en sodium).

Un spot radio a également été diffusé sur les ondes locales.

Pour visualiser les clips :

- http://www.youtube.com/watch?v=4jpb_0Z3msKY
- <http://www.youtube.com/watch?v=oxrg4rENgKI>
- <http://www.youtube.com/watch?v=atAmHBeD7Qg>
- <http://www.youtube.com/watch?v=eKPS9ixHdzU>

Actions dans les structures de santé

Du 12 au 17 mai, les structures de santé publique ont proposé des actions de dépistage de l'HTA et ont organisé des séances de sensibilisation pour encourager la population à réduire sa consommation de sel. Des actions de promotion de l'activité physique ont également été mises en place dans certaines îles.

Deux nouveaux supports ont été créés pour relayer les informations auprès du grand public : une affiche « Le sel dans nos aliments » permettant de visualiser la teneur en sel contenue dans certains produits couramment consommés ; ainsi qu'un dépliant « Le sel ... n'en abusons pas » qui rappelle les bons gestes à adopter pour manger moins salé et protéger sa santé. Ces supports d'information ont été diffusés dans toutes les structures de santé publique de Pf.



Opération STOP LE SEL

En parallèle des actions d'information, l'Opération « STOP LE SEL » a été organisée le 15 mai en partenariat avec des établissements scolaires, sociétés de restauration et restaurateurs privés. Ce jour là, un menu sans sel ajouté mais riche en saveurs a été proposé dans les restaurants scolaires, restaurants d'entreprises et privés participants à l'opération ; ceci afin de démontrer qu'il est possible de déguster un plat savoureux, même sans sel ajouté lors de sa préparation.



Engagement des professionnels de la boulangerie

Le pain est un aliment de consommation courante qui contient une quantité importante de sel (4g de sel par baguette). Une charte d'engagements volontaires de progrès nutritionnel a été proposée aux professionnels de la boulangerie pour réduire de 10% la teneur en sel dans le pain fabriqué localement. Cette réduction de 10% permettra d'atteindre les 18g de sel par kilo de farine recommandés par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). A ce jour, nous avons l'engagement du président du syndicat des boulangers.

Cette première campagne de sensibilisation fait actuellement l'objet d'une évaluation afin d'en déterminer l'impact. Une étude est en cours dans l'objectif de mieux cerner les connaissances, attitudes et pratiques de la population envers la consommation de sel et d'aliments salés.

Références :

- [1] Yen Kai Sun L, Ghosn W, Rey G « Les causes de décès en Polynésie française : Analyse de la période 2005-2010 et tendances évolutives de 1984 à 2010 », Bulletin d'Informations Sanitaires, Épidémiologiques et Statistiques (BISES) n°10, février 2014, Direction de la santé.
- [2] Bertrand S, Chant L, Daudens E, Nguyen L, Trafton M, Tuheiaiva M. « Enquête santé 2010 en Polynésie française: surveillance des facteurs de risque des maladies non transmissibles. Direction de la santé de Polynésie française, décembre 2011 ».

BISES

Coordination, mise en page : Anne-Laure Berry / Priscillia Bompard, Bureau de veille sanitaire

Comité de lecture : Anne-Laure Berry / Priscillia Bompard, Henri-Pierre Mallet, Laure Yen-Kai-Sun (BVS), Yolande Mou, Maeva Veccella (DPP), Delphine Lutringer (DPOS)

Pour tous renseignements

Département des programmes de prévention (DPP) : Tél. : 40.48.82.00 / Fax : 40.48.82.24

Bureau de veille sanitaire (BVS) : Tél. : 40.48.82.02 / Fax : 40.48.82.12 - veille@sante.gov.pf